



# VOTRE MÉDECIN JUGE QUE VOUS DEVEZ CONSULTER UN MÉDECIN SPÉCIALISTE...

... le CRDS montréalais  
s'occupe de vous trouver  
un rendez-vous

## COMMENT SE PASSE LA PRISE DE RENDEZ-VOUS AVEC LE MÉDECIN SPÉCIALISTE?

1. Votre médecin demandera au Centre de répartition des demandes de services montréalais (CRDS) de vous trouver un rendez-vous.
2. Une personne du CRDS vous appellera pour vous offrir un rendez-vous avec un spécialiste.

### SACHEZ QUE...

- Le rendez-vous vous sera offert rapidement si votre médecin juge que la situation est urgente.
- Le CRDS vous proposera un rendez-vous avec un spécialiste qui pratique près de chez-vous.
- Votre médecin peut préciser le nom d'un spécialiste, d'un cabinet ou d'un établissement sur sa demande de consultation.

### IMPORTANT

Si votre état de santé change avant de rencontrer le spécialiste, rappelez rapidement votre médecin ou votre infirmière praticienne spécialisée (IPS).

Votre médecin a demandé au CRDS de vous trouver un rendez-vous en :

\_\_\_\_\_

Nom de la spécialité

À compléter lorsque le CRDS vous appellera

\_\_\_\_\_

Date et heure du rendez-vous :

\_\_\_\_\_

Adresse :

[www.crdsmtl.ca](http://www.crdsmtl.ca)

Téléphone : 514 762-2737

Québec 

**CRDS**

Centre de répartition  
des demandes de services montréalais

